

# REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

N° spécial 17/1999 - 390 Frs  
60 Euros

The background of the cover is a vibrant, abstract painting. It depicts a landscape with a church spire on the left, a biplane flying in the upper right, and a patchwork of colorful fields in shades of red, orange, yellow, and green. The style is expressive and painterly.

## Actes du colloque international d'archéologie aérienne

AMIENS, 15 - 18 octobre 1992

**Hommage à Roger AGACHE**  
pour 35 ans de prospections aériennes dans le Nord de la France

Jimmy  
Glibent

ARCHÉOLOGIE AÉRIENNE DU BOCAGE VENDÉEN (FRANCE)  
ÉTAT DES RECHERCHES

Patrick PERIDY \*

Résumé

Deux années consécutives de sécheresse (1989 et 1990) ont permis une avancée exceptionnelle de nos connaissances, justifiant une première synthèse sur l'occupation du bocage vendéen. Cette communication reprend les données principales qui seront développées dans une monographie relative au milieu prospecté, aux méthodes employées, aux types de structures présentés, à leur répartition géographique. Quelques sites remarquables sont présentés et la question des particularismes « locaux » envisagée. En conclusion, nous donnons des éléments de réflexion sur les facteurs de « sélection » qui affectent la matérialisation ou le repérage des structures archéologiques et conditionnent, en partie, la vision que nous pouvons avoir du passé de la région.

Abstract

Two dry years in succession (1989 and 1990) have favoured exceptional progress in our knowledge of the Vendée bocage, thus permitting a first synthesis of ground occupation. This article presents the main data to be developed into a monograph on the milieu studied on the methods used, on the various structures described and their geographical distribution. A few remarkable sites are shown and the question of "local" peculiarities is referred to. Lastly, we reflect on those "selection" factors applied to the locating, or materializing of archaeological structures, and which can partly influence the vision we may have of the past history of our region.

Zusammenfassung

Zwei aufeinanderfolgende Jahre der Trockenheit, 1989 und 1990, haben bemerkenswerte Fortschritte unserer Kenntnisse in Bezug auf eine erste Verbindung über Siedlungen im Gebüsch gestattet. Dieser Bericht verwendet die wichtigsten statistischen Angaben, die für eine Einzeldarstellung entwickelt wurden, in Bezug auf die Prospektionsmittel, die verwendeten Methoden, dargestellten Strukturtypen und geographische Verbreitung. Einige bemerkenswerte Standorte sind aufgezeigt und die Frage "lokaler" Besonderheiten in Betracht gezogen. Abschliessend denken wir über Selektionsfaktoren nach, die die Erkennung archäologischer Strukturen und zum Teil die Sichtweise in die Vergangenheit beeinflussen.

Les recherches effectuées depuis bientôt vingt ans ont porté sur une région comprise entre l'embouchure de la Loire au nord, le Choletais à l'est, et la bordure sédimentaire qui marque au sud la limite septentrionale du marais poitevin. Le territoire concerné correspond à l'intégralité du bocage vendéen (fig. 1) et sa prolongation sur les départements de Loire-Atlantique et Maine-et-Loire (fig. 2). Près de 900 structures, ou ensembles de structures, ont été inventoriés (1). Ce travail complet, sur le plan géographique, les résultats obtenus par Maurice Marsac († ; MARSAC, 1991) dans la partie sud du département de la Vendée.

Cette terminaison méridionale du Massif armoricain comprend deux ensembles granitiques qui découpent transversalement le bocage et s'intercalent entre des bandes de terrains anciens (métamorphiques, essentiellement). La nature variée des formations superficielles ainsi que le morcellement du parcellaire voué à la polyculture et à l'élevage - les prairies occupant 50 % de la surface agricole utile - ne favorisent guère l'apparition des anomalies.

L'histoire du peuplement sera évoquée à travers cinq groupes de structures qui représentent les principales formes de l'occupation que l'archéologie aérienne a permis de mettre en évidence.

\* 49, rue de la République  
F - 85 220 COMMEQUIERS.

(1) - Sauf indication contraire, les numéros de localisation correspondent au numéro de figure des structures.

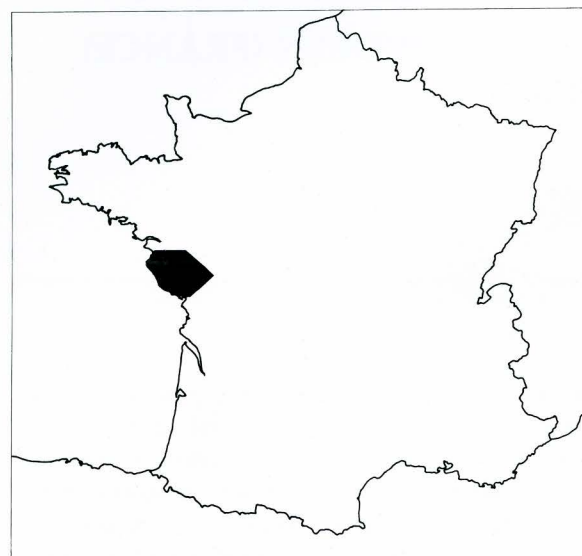


Fig. 1 : localisation du territoire prospecté.

## LES SITES D'ENCEINTES NÉOLITHIQUES

### Le cas de "La Chevêtelière", communes de L'Île d'Olonne et Saint-Mathurin, Vendée

Onze ouvrages de ce type sont actuellement inventoriés en secteur de bocage côtier. Le site de "La Chevêtelière" (fig. 2-1 et 3) fait partie des toutes premières structures néolithiques découvertes, à bonne distance du foyer sud vendéen, deux-sévrien et charentais, où les enceintes de ce type ont été repérées en grand nombre (note 2 et CASSENS, 1987). Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, une seule était connue sur la région concernée : le "camp des Prises", commune de Machecoul (Loire-Atlantique), d'ailleurs située sur un îlot calcaire en bordure de marais et site fouillé en partie par Jean L'Helgouach et plusieurs équipes de collaborateurs (L'HELGOUACH, 1988).

(2) - On se reportera, pour la Vendée, en particulier aux travaux de R. JOUSSAUME et du GVEP; pour une étude régionale, voir CASSENS S. (1987)

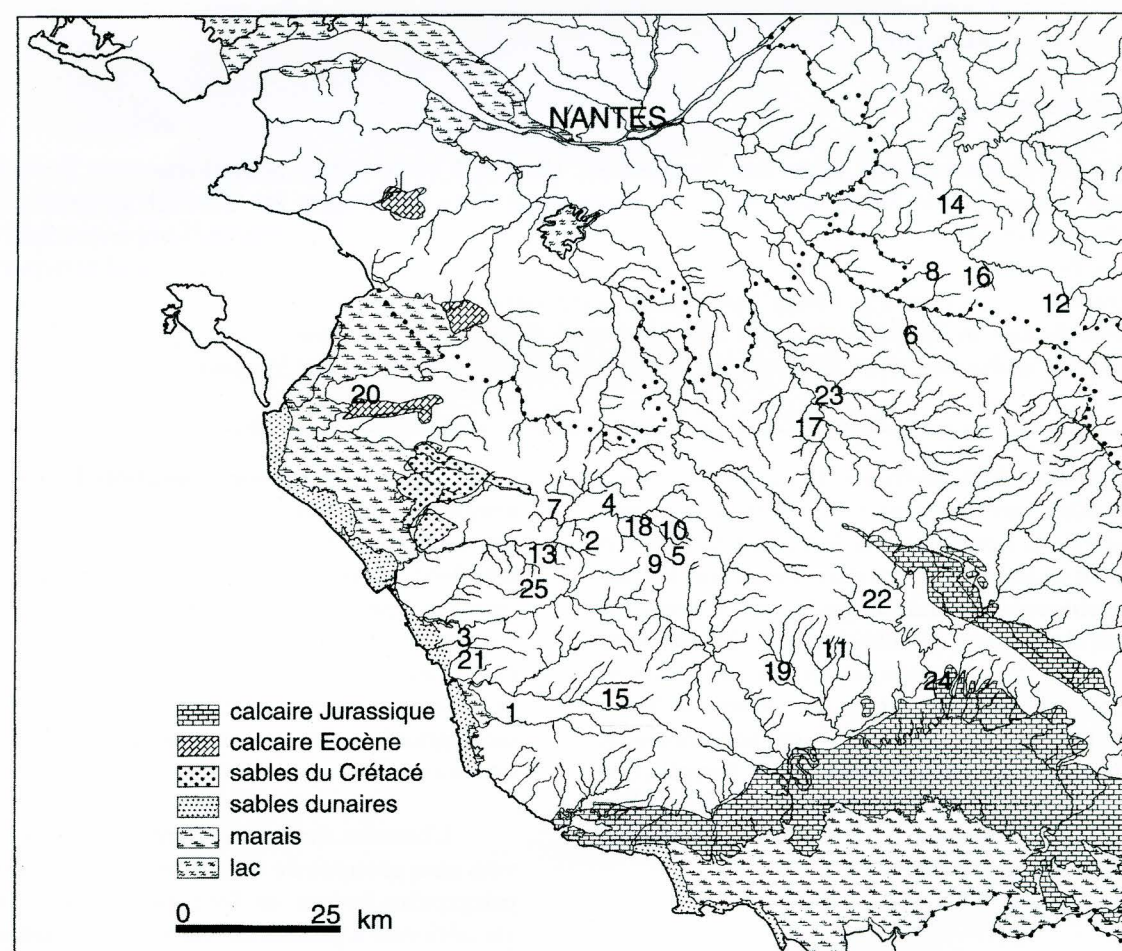


Fig. 2 : localisation des sites.

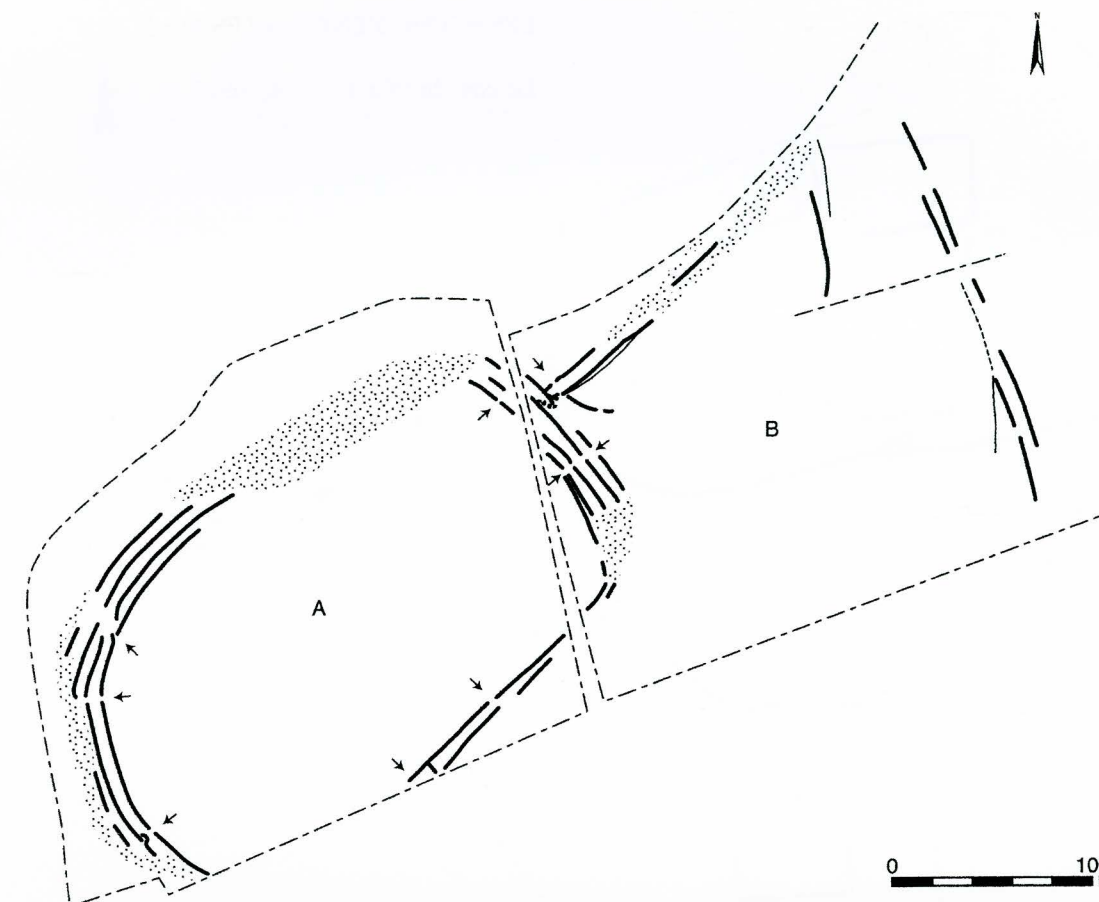


Fig. 3 : "La Chevêtelière", L'Île d'Olonne, Saint-Mathurin (Vendée).

L'enceinte de "La Chevêtelière" se singularise par son aspect véritablement monumental. Le site couvre près de 8 ha. Le camp A (environ 5 ha), délimité par 4 à 5 lignes de fossés parallèles présentant des interruptions simples, forme la partie basse de l'ouvrage qui vient pratiquement au contact du marais et se prolonge sur le plateau, au NE, par une seconde enceinte (B) formée d'une double ligne de fossés. La jonction entre les deux structures s'opère par un système d'accès comprenant un petit fossé « de refend » et quelques fosses qui signalent probablement des emplacements de poteaux.

Pour la plupart, ces enceintes occupent un emplacement caractéristique en léger retrait par rapport à la bordure côtière, en fond de marais littoraux. L'absence de sites semblables à l'intérieur des terres pose problème et peut difficilement être imputée à une carence de la prospection, malgré l'érosion et le colluvionnement. Il se pourrait par contre que ces architectures à lignes de fossés multiples aient une répartition géographique limitée (au domaine rétro-littoral) et que d'autres types d'ouvrages ceinturés (à fossé unique, par exemple, barrant de petits éperons) soient représentés ailleurs - sans présumer de la signification chronologique ou culturelle de ce phénomène.

Les premières datations obtenues sur les deux enceintes qui ont fait l'objet de sondages situent ces ouvrages au Néolithique final (4500 - 4300 BP). Leur situation géographique, entre le domaine armoricain et saintongeais, les ouvre à des possibilités d'influences culturelles diverses qui leur ont peut-être permis de développer des faciès spécifiques (PERIDY, à paraître).

Une catégorie de structures pose problème quant à son rattachement aux ouvrages néolithiques : les enceintes semi-circulaires à plusieurs lignes de fossés concentriques rapprochés (deux à quatre, parfois). Plusieurs particularités rendent leur ancienneté problématique : ces ouvrages possèdent des fossés relativement étroits; leur profil circulaire est souvent assez régulier; il ne semble pas y avoir d'interruptions (*a fortiori* alignées); enfin ils sont nettement localisés à l'intérieur des terres, donc très en dehors des secteurs à enceintes néolithiques. Il pourrait s'agir de sites protohistoriques (à vocation particulière?) comme le laisse supposer l'exemple du "Machecoul" à Aizenay, Vendée (fig. 4-2, page suivante).

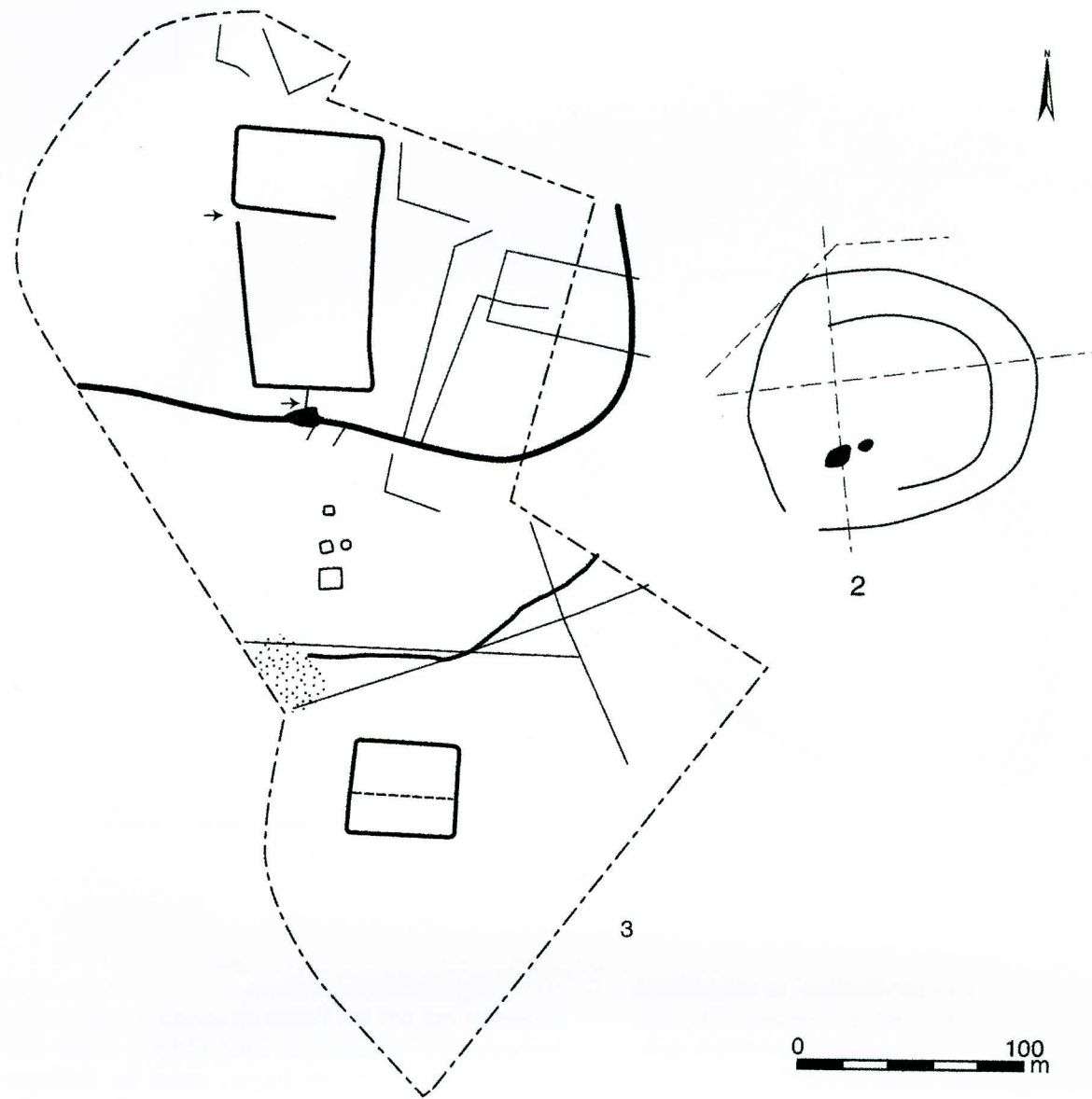


Fig. 4 : n° 2 - "Machecoul", Aizenay (Vendée); n° 3 - "Les Godinières", Bretignolles-sur-Mer (Vendée).

### LES SITES À ENCLOS « RITUELS » QUADRANGULAIRES ET CIRCULAIRES

#### "Les Godinières", commune de Bretignolles-sur-Mer, Vendée

La mise en évidence des structures fossoyées postérieures au Néolithique final se heurte à une difficulté, dans la mesure où l'on n'a pas décelé les éventuelles formes d'enclos ou de structures fossoyées caractéristiques. La très grande majorité des sites découverts par prospection aérienne se rattache cependant à cette période qui va de la fin de l'Âge du Bronze à l'époque gallo-romaine, où l'on observe une relative standardisation des types d'ouvrages. Cette multiplication témoigne sans doute d'un changement important dans l'exploitation du milieu et d'une réorganisation profonde du paysage. On abordera tout d'abord la question des ensembles « rituels » et/ou funéraires.

Le site des "Godinières" (fig. 4-3) constitue un cas d'espèce. Cet ensemble d'enclos occupe une position caractéristique à l'embouchure du Jaunay, en léger retrait par rapport au lit de la rivière et à l'océan, sur une bande de terre formée de sables et de graviers (colluvions récentes) qui s'avance sur le marais.

Six enclos au moins (trapézoïdaux, carrés et circulaires), sont approximativement alignés selon un axe nord-sud, deux grands enclos encadrant les plus petits dont ils sont séparés par des fossés curvilignes. Le petit fossé sud, très sinueux, semble isoler la nécropole proprement dite. Le grand fossé nord se referme sur le lit du Jaunay, délimitant une véritable enceinte; il s'y raccorde un vaste enclos trapézoïdal. D'autres indices témoignent de l'existence probable de structures rectangulaires ou circulaires à l'est. Faut-il considérer tous ces éléments comme appartenant à un même ensemble, structu-

ré en fonction d'une séparation entre le domaine du sacré et celui réservé aux activités profanes?

Trois petits sondages ont recoupé le grand fossé et l'un des côtés de l'enclos carré central. Le matériel archéologique recueilli évoque la fin de l'Âge du Fer (présence d'un fragment de *tegula*). L'apport le plus intéressant de cette modeste opération aura consisté en l'observation d'un niveau de comblement du grand fossé composé d'argile marine (le « bri ») mis en place à la suite d'un épisode transgressif qui a affecté la basse vallée jusqu'à la période mérovingienne.

### LES ÉTABLISSEMENTS RURAUX ANTIQUES

Les structures en question se présentent comme des systèmes d'enclos emboîtés ou accolés d'assez grande dimension, souvent caractérisés par des aménagements spécifiques marquant l'entrée ou par une organisation de l'espace intérieur. On trouve également des établissements beaucoup plus modestes, généralement de plan semi-rectangulaire, qui se différencient toutefois des nombreux enclos quadrangulaires simples par une ou plusieurs interruptions du fossé d'enceinte. Ces traits caractéristiques reprennent la définition des « fermes indigènes » (AGACHE, 1976).

Paradoxalement, la plupart de ces structures à l'aspect relativement monumental requièrent pour se manifester sur la végétation des conditions extrêmes de sécheresse. Beaucoup sont situées sur des sols épais, fertiles et homogènes (à substrat rocheux profond), de sorte que les plantes ne réagissent aux conditions climatiques qu'au moment où le différentiel d'humidité atteint le niveau des couches basales des fossés comblés.

La prospection aérienne ne détecte souvent que les enclos intérieurs ou extérieurs. Il est malgré tout possible de trouver des plans récurrents dont on donnera quelques exemples, sans souci d'exhaustivité typologique.

#### Les établissements à fossé d'enceinte « en quadrant »

Cette unité territoriale correspondant à la haute et moyenne vallée de la Vie a permis d'isoler un type de structure identifiable par son fossé d'enceinte en quart de cercle (« quadrant ») associé à un enclos interne dont la forme peut varier (3). L'exemple présenté ici (fig. 5-4, page suivante) montre un système de fossés reliant l'enclos trapézoïdal interne au fossé d'enceinte au lieu-dit "Les Châtelets", commune du Poiré-sur-Vie, Vendée (4).

À 8 km au sud, sur la commune de la Genétouze, Vendée, au lieu-dit "Le Pinier", nous

trouvons une enceinte du même type comportant une structure interne ouverte (fig. 5-5, page suivante).

Dans le Nord-Est du département, sur la commune des Landes-Genusson au lieu-dit "Chambrette", (fig. 5-6, page suivante) une (double?) enceinte « en quadrant » se trouve associée à une structure circulaire interne située dans un enclos trapézoïdal. Une voie recoupe l'angle nord-est, témoignant de plusieurs états du site chronologiquement distincts.

Peut-être faut-il compter parmi les variantes de ce plan les deux établissements de "Sainte-Marie", commune de Maché, Vendée (fig. 5-7, page suivante) et de "La Petite-Hinchère", à Torfou, Maine-et-Loire (fig. 5-8, page suivante).

#### Les établissements à fossé d'enceinte de plan quadrangulaire

Ils se caractérisent par la présence d'un fossé externe formé d'au moins trois pans semi-rectilignes se coupant à angle plus ou moins droit. Ces ouvrages sont généralement associés à des enclos internes rectangulaires ou trapézoïdaux.

Toujours sur la haute vallée de la Vie, au lieu-dit "Les Touches", commune de La Genétouze, Vendée, se trouve un établissement imposant (fig. 6-9, page 379) comportant :

- un système d'accès à couloir latéral;
- une partie « protégée » délimitée par un enclos de type quadrangulaire;
- une « cour » cloisonnée.

À quelques kilomètres, le site de "L'Ermière", commune du Poiré-sur-Vie, Vendée, offre l'exemple d'une architecture du même type avec une distribution encore plus complexe de l'espace intérieur (fig. 6-10, page 379). Par contre, au lieu-dit "Les Outres", sur la commune de Fougeré (Vendée), le plan se simplifie notablement au point de se résoudre en un emboîtement d'enclos (fig. 6-11, page 379).

Parmi les ouvrages assimilés (fig. 6-12, page 379) signalons le cas du site de "La Rourie", commune de Cholet (Maine-et-Loire). L'enclos interne est ceinturé par une triple enceinte de fossés rectilignes et curvilignes avec interruption d'angle, simple. Du flanc nord de l'enclos interne

(3) - Le type « pur » comporte 2 côtés rectilignes reliés par un angle droit opposé diagonalement à un tronçon de fossé curviligne.

(4) - On rencontre parfois un fossé externe sinueux, en « antenne », qui se greffe sur l'enclos « d'habitat » et peut atteindre plusieurs centaines de mètres de longueur.

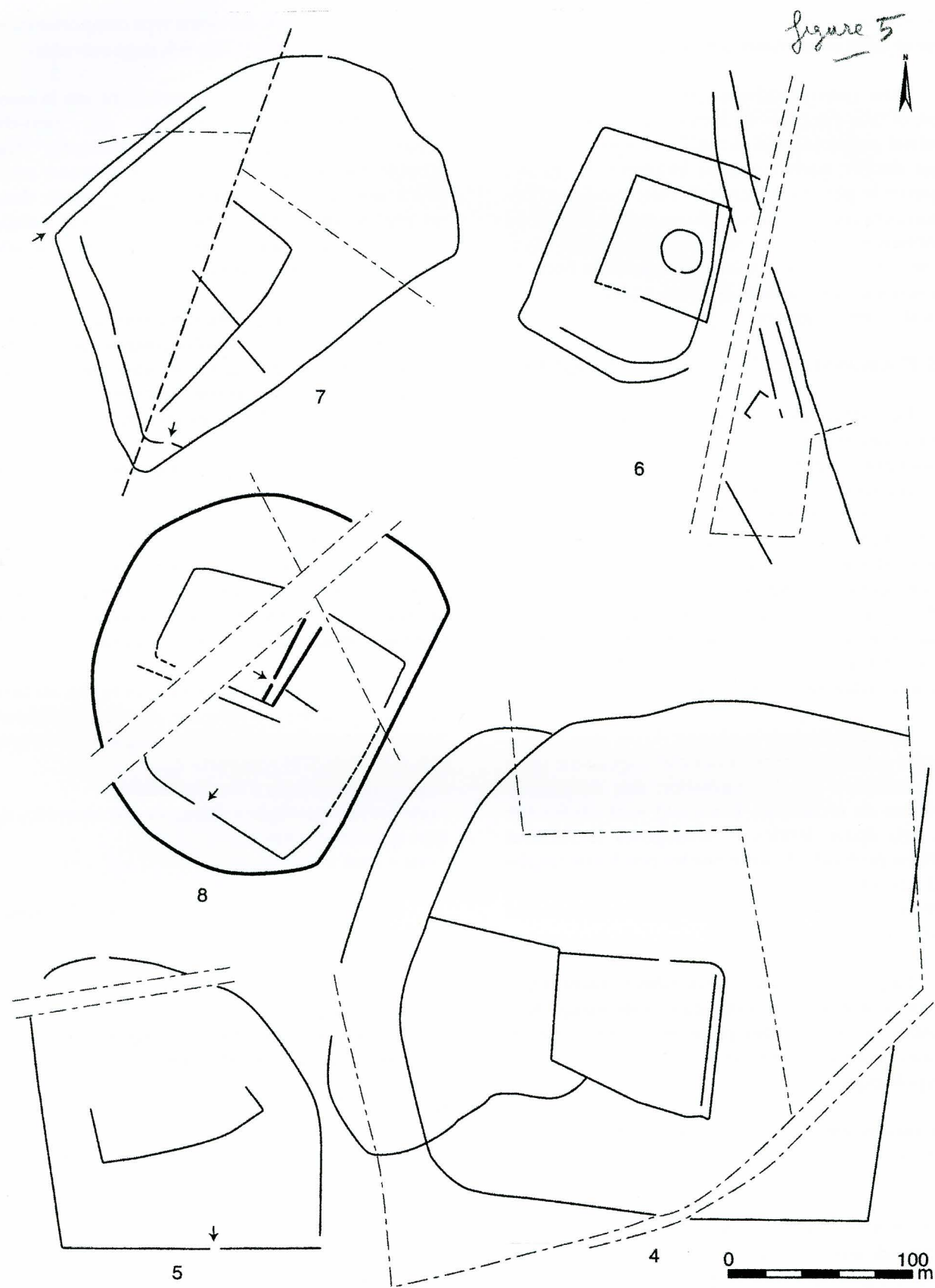


Fig. 5 : n° 4 - "Les Châtelets", Le Poiré-sur-Vie (Vendée); n° 5 - "Le Pinier", La Genétouze (Vendée); n° 6 - "Chambrette", Les Landes-Genusson (Vendée); n° 7 - "Sainte-Marie", Maché (Vendée); n° 8 - "La Petite-Hinchère", Torfou (Maine-et-Loire).

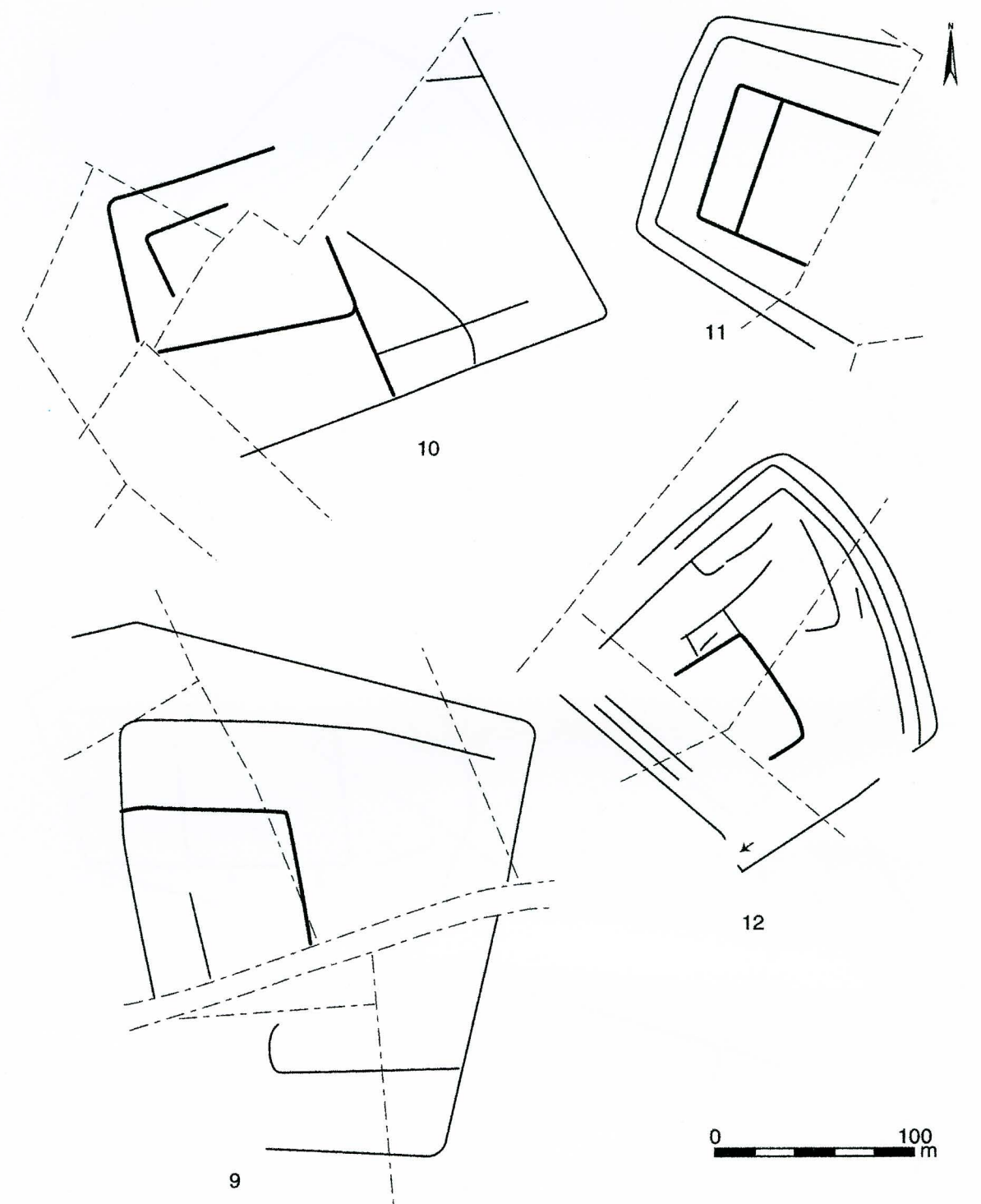


Fig. 6 : n° 9 - "Les Touches", La Genétouze (Vendée); n° 10 - "L'Ermière", Le Poiré-sur-Vie (Vendée); n° 11 - "Les Outres", Fougeré (Vendée); n° 12 - "La Rourie", Cholet (Maine-et-Loire).

partent plusieurs fossés plus étroits formant des subdivisions de l'espace intérieur nord. Ce renforcement du dispositif d'enceinte traduit-il une intention défensive, peu sensible sur la majorité des fermes?

#### Les établissements à enclos externes polygonaux

Ce groupe se caractérise par la présence d'un enclos fermé ou presque fermé, généralement pen-

tagonal (que l'on retrouve parfois associé à des constructions gallo-romaines « en dur »). Le site du Tènement de "La Tuderrière", commune d'Apremont, Vendée (fig. 7-13, page suivante) et celui du "Grand-Aulnay", à La Renaudière, Maine-et-Loire (fig. 7-14, page suivante) en donnent de bons exemples.

L'établissement des "Guernets", commune du Girouard, Vendée, peut être considéré comme une

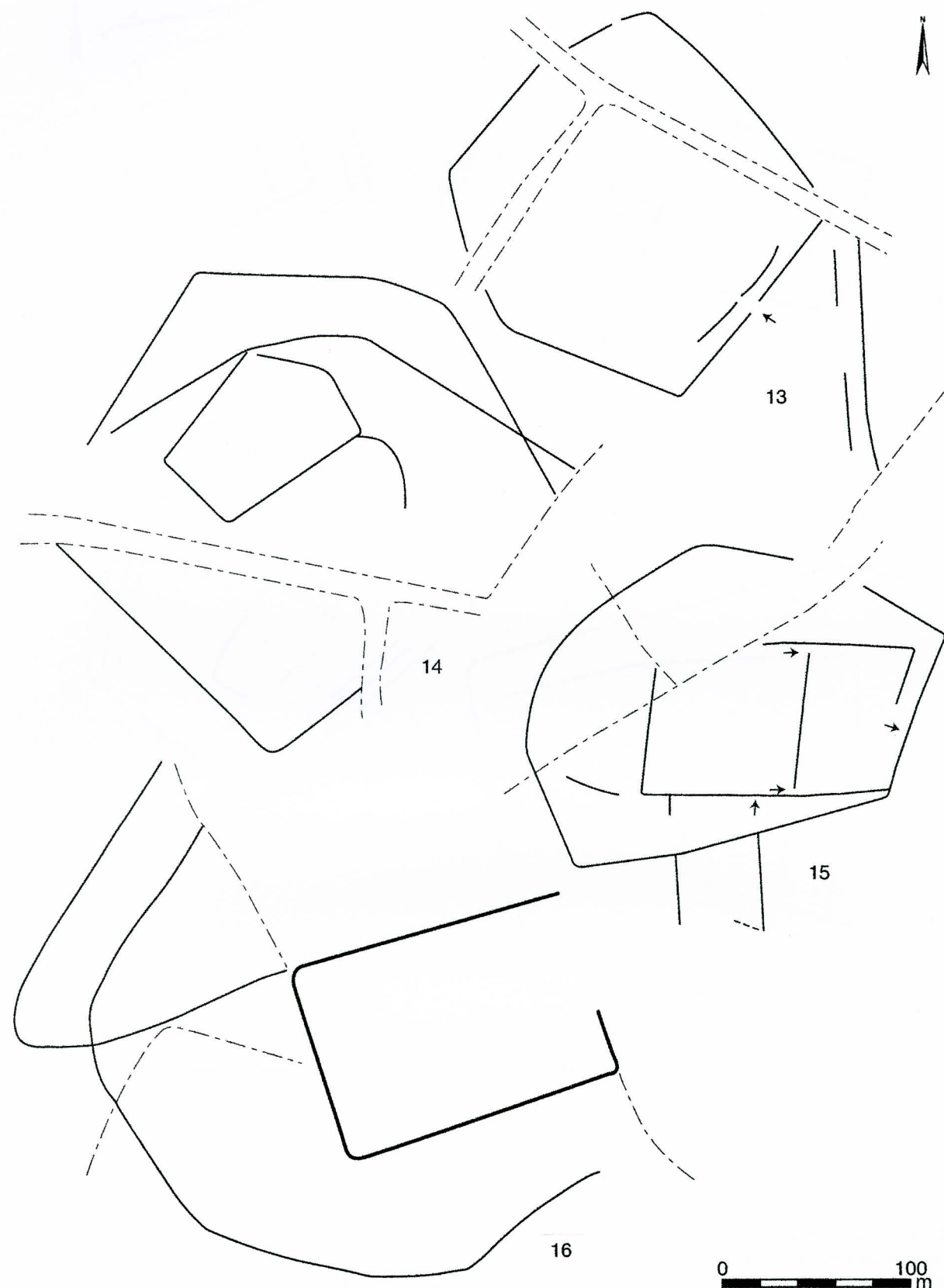


Fig. 7 : n° 13 - "La Tuderrière", Apremont (Vendée); n° 14 - "Le Grand Aulnay", La Renaudière (Maine-et-Loire); n° 15 - "Les Guernets", Le Girouard (Vendée); n° 16 - "La Bouterie", La Romagne, Le Longeron (Maine-et-Loire).

variante du plan « pur », avec les petits côtés du pentagone infléchis et segmentés (fig. 7-15, page suivante). L'enclos interne, rectangulaire, est à partition transversale médiane interrompue aux deux extrémités. Le petit côté face à l'entrée de l'établissement est notablement réduit; il commande l'unique accès à la « cour » distribuée tout autour de l'enclos interne.

Le cas du site de "La Bouterie", communes de La Romagne et du Longeron (Maine-et-Loire) est moins facilement déterminable au plan typologique (fig. 7-16). Cette structure est connue sous l'appellation de « camp romain », en raison sans doute des fossés encore visibles qui délimitent l'enclos interne. Quelques établissements de ce type ont un fossé pentagonal nettement plus large que la moyenne, donnant à penser qu'il peut s'agir de fortifications.

#### Les plans semi-rectangulaires à fossé unique

Ces ouvrages comportent la plupart du temps un seul fossé de ceinture. Ils se distinguent des enclos quadrangulaires « simples » par des aménagements divers : partitionnement interne, système d'entrée « protégé » (en chicane, par exemple), etc.

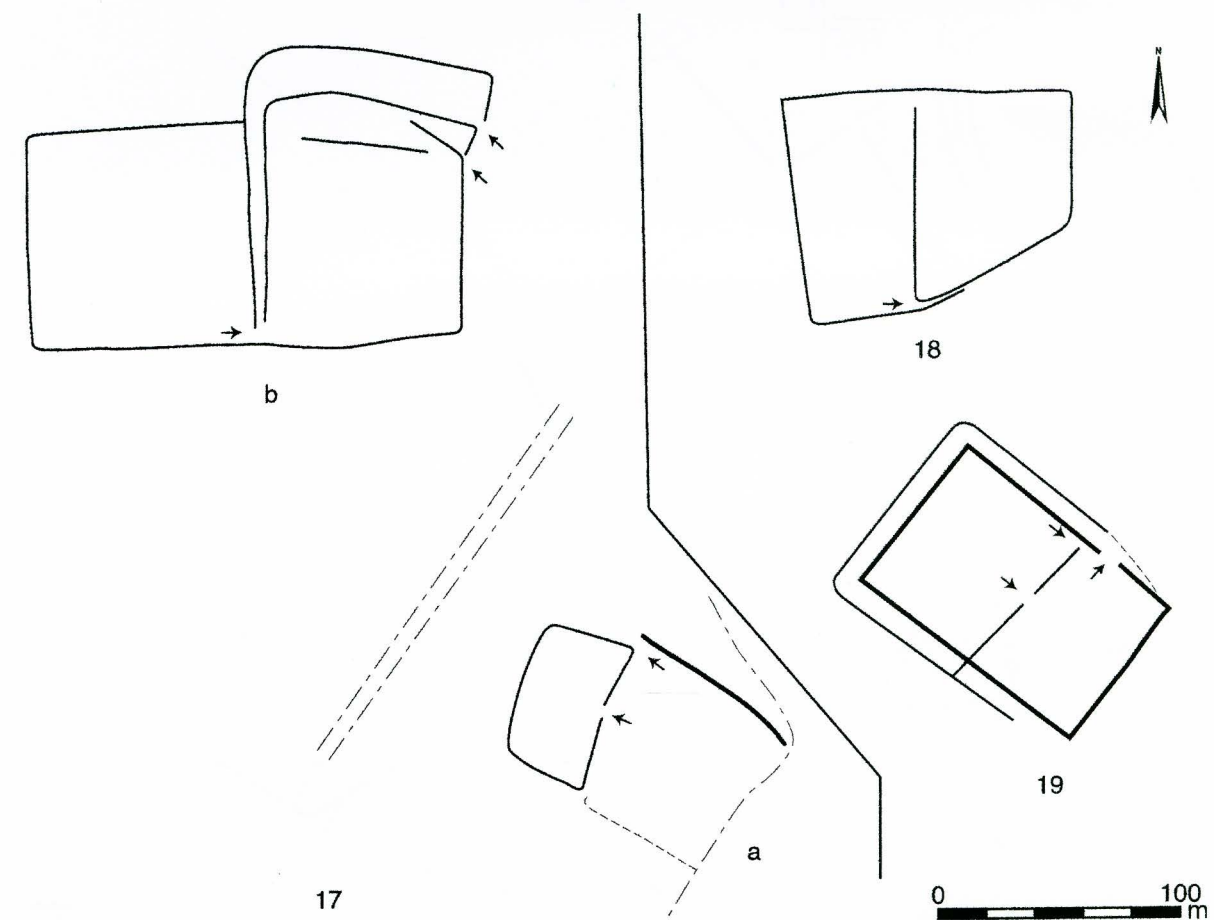


Fig. 8 : n° 17 - "La Grande Popinière-Les Goyères", Chavagnes-en-Paillers (Vendée); n° 18 - "Les Filets", Le Poiré-sur-Vie (Vendée); n° 19 - "Le Tènement de Badiolle", Saint-Florent-des-Bois (Vendée).

On les trouve parfois en association comme dans le cas de "La Grande Popinière" et des "Goyères", commune de Chavagnes-en-Paillers (Vendée), où l'on rencontre deux structures distantes de 100 m. Le premier établissement (fig. 8-17a) est constitué de deux aires approximativement rectangulaires dont l'une est fermée par un fossé de cloisonnement infléchi au milieu. La structure voisine (fig. 8-17b) se caractérise par un système d'accès relativement complexe résultant probablement d'un remaniement de l'entrée primitive (peut-être corrélatif de l'adjonction d'un second fossé interne). Ces structures ont-elles rempli des fonctions complémentaires?

L'exemple des "Filets", commune du Poiré-sur-Vie (Vendée), montre le même type de configuration : l'enclos trapézoïdal, à partition transversale (médiane), possède un dispositif d'entrée certainement prévu pour filtrer les arrivants (fig. 8-18). Sur d'autres établissements, un autre mode d'accès, plus adapté à l'entrée d'un troupeau, comporte un système en « entonnoir » avec un couloir qui s'ouvre largement sur l'extérieur pour se resserrer ensuite dans la partie intérieure de la ferme.

Les enclos rectangulaires emboîtés semblent bien former un groupe à part. Ils se caractérisent

par un fossé externe plus étroit que celui qui délimite l'enclos interne, mais très proche en distance, comme s'il s'agissait d'un entourage palissadé. Ces structures ne sont pas nombreuses mais très typiques (exemple : "Le Tènement de Badiolle", commune de Saint-Florent-des-Bois, Vendée (fig. 8-19).

Ce tour d'horizon des établissements ruraux ne prétend pas rendre compte de leur diversité typologique à travers laquelle se reflètent sans doute des fonctions sociales ou économiques hiérarchisées.

## LES SUBSTRUCTIONS D'ÉTABLISSEMENTS GALLO-ROMAINS

Quatre plans de bâtiments sont actuellement répertoriés.

### - "La Salle", commune de Saint-Gervais, Vendée

Cet établissement (fig. 9-20) est situé à proximité immédiate d'un fanum octogonal à cella circulaire mis au jour au siècle dernier. La photo aérienne montre un agencement de pièces rectangulaires, qui semble se poursuivre à l'est, et dont la fonction reste indéterminée. Les prospections au sol ont fourni du mobilier allant du I<sup>er</sup> siècle au milieu du IV<sup>e</sup> siècle. Cet ensemble s'inscrit dans un contexte d'habitat gallo-romain dispersé signalé jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Beauvoir.

### - "La Plançonnière", commune de Brem-sur-Mer, Vendée

Totalement insoupçonnée avant la découverte aérienne, cette *villa* (fig. 9-21) à ailes latérales et galeries de façade donnant apparemment sur une

cour péristyle (ouverte?) se trouve située plus au sud, toujours en secteur littoral. Des traces de substructions apparaissent à l'ouest, prolongeant le bâtiment principal.

Cet établissement possède à l'est/sud-est un mur de clôture interrompu par une partie maçonnée ovale qui pourrait correspondre à un système d'entrée. Sur le flanc sud, une autre ligne de fondations est visible, en décalage par rapport au mur précédent. La structure la plus énigmatique consiste en deux fossés en arc de cercle qui convergent à leur extrémité sud-ouest. La fonction de ce dispositif est indéterminée et sa corrélation chronologique stricte avec le bâtiment non établie.

À 250 m au sud-est, on trouve un petit enclos carré voisinant avec un enclos semi trapézoïdal lui-même recoupé par un autre petit enclos rectangulaire. Ces éléments font penser à un espace rituel ou funéraire sans doute associé à l'habitat gallo-romain.

### - "Les Lévinères", commune de Saint-Hilaire-le-Vouhis, Vendée

Au milieu du siècle dernier on a signalé en ce lieu la découverte d'une « *villa* » gallo-romaine fouillée sur quelques mètres carrés. On aurait mis au jour l'aire d'un appartement comportant un dallage composé de carreaux de terre cuite reposant sur un lit de chaux, l'édifice faisant face au midi. La photo aérienne révèle qu'il s'agit d'un bâtiment à ailes latérales donnant sur une cour (fermée?), la construction étant intégrée à un vaste enclos polygonal partitionné (fig. 9-22).

### - Le site du "Cormier", commune de Chavagnes-en-Paillers, Vendée

Ce hameau est connu pour être le lieu de découverte d'un gobelet cylindrique en verre jaune décoré de scènes de gladiateurs en posture de combat; la présence d'un établissement gallo-romain a de même été signalée. La prospection aérienne a de fait permis le repérage de substructions se rapportant à une construction de fonction indéterminée localisée à l'ouest, précisément dans les environs immédiats où l'on rapporte la découverte du gobelet (fig. 9-23).

Trois pièces occupent la partie centrale d'une aire rectangulaire délimitée par un mur de clôture flanqué de pièces attenantes aux petits côtés. Le tracé des structures à l'ouest n'est malheureusement pas clairement matérialisé pour laisser voir un plan précis.

Le nombre assez restreint de constructions découvertes par détection aérienne ne reflète sans doute pas la fréquence et la répartition réelles de ces établissements « en dur », bien que tout laisse penser qu'ils ne constituent pas le mode usuel de l'habitat rural. Par ailleurs, on peut soupçonner que de nombreux enclos à larges fossés (rectangulaires, en général, simples ou multiples) à partition transversale médiane ou terminale, ou encore à cellule d'angle, indiquent l'existence probable de petites exploitations agricoles gallo-romaines. L'absence de traces de substructions et la rareté des fragments de *tegula* (quand il s'en présente) rend malgré tout incertaines l'identification et la datation de ces structures fossoyées, si l'on s'en tient aux données fournies par la prospection de surface.

## LA QUESTION DES PARCELLAIRES ET L'IDENTIFICATION DES STRUCTURES MÉDIÉVALES

La recherche des parcellaires est un point sensible sur le secteur prospecté, en raison de la rareté des indices découverts. On n'a rien mis en évidence qui soit comparable à la cadastration antique de Rezé (DESCHAMPS et PASCAL, 1996).

De plus, les seuls témoins dont on dispose permettent rarement une attribution culturelle certaine. On présentera cependant les deux cas de parcellaires les plus spectaculaires.

L'ensemble de "Bois-Millet", commune de Sainte-Hermine Vendée, (fig. 10-24, page suivante), se trouve en limite de la bordure sédimentaire, au milieu d'un massif forestier. Plusieurs centaines de mètres séparent l'établissement indigène (24b) de la zone à enclos. Rien ne permet d'affirmer malheureusement que ces deux éléments soient reliés chronologiquement.

Le site des "Tesseries", commune de Coëx, Vendée (fig. 2-25) présente une juxtaposition d'enclos et d'unités parcellaires où l'on peut distinguer (fig. 11, page 385) :

- un cercle isolé au sud;
- deux enclos quadrangulaires : le premier se trouve séparé du parcellaire par un fossé en « épingle à cheveux » recoupé par un autre fossé semi-rectiligne; le second enclos, avec entrée sud, paraît au contraire bien intégré au parcellaire et présente plusieurs rangées de fosses (emplacements de poteaux? de silos?);
- le « parcellaire » est composé de petites cellules quadrangulaires et polygonales pour la plupart non jointives (configuration alvéolaire), sans chemin de desserte apparent. L'allure un peu anarchique du découpage, qui rappelle d'ailleurs le bocage actuel, évoquerait une mise en place pro-

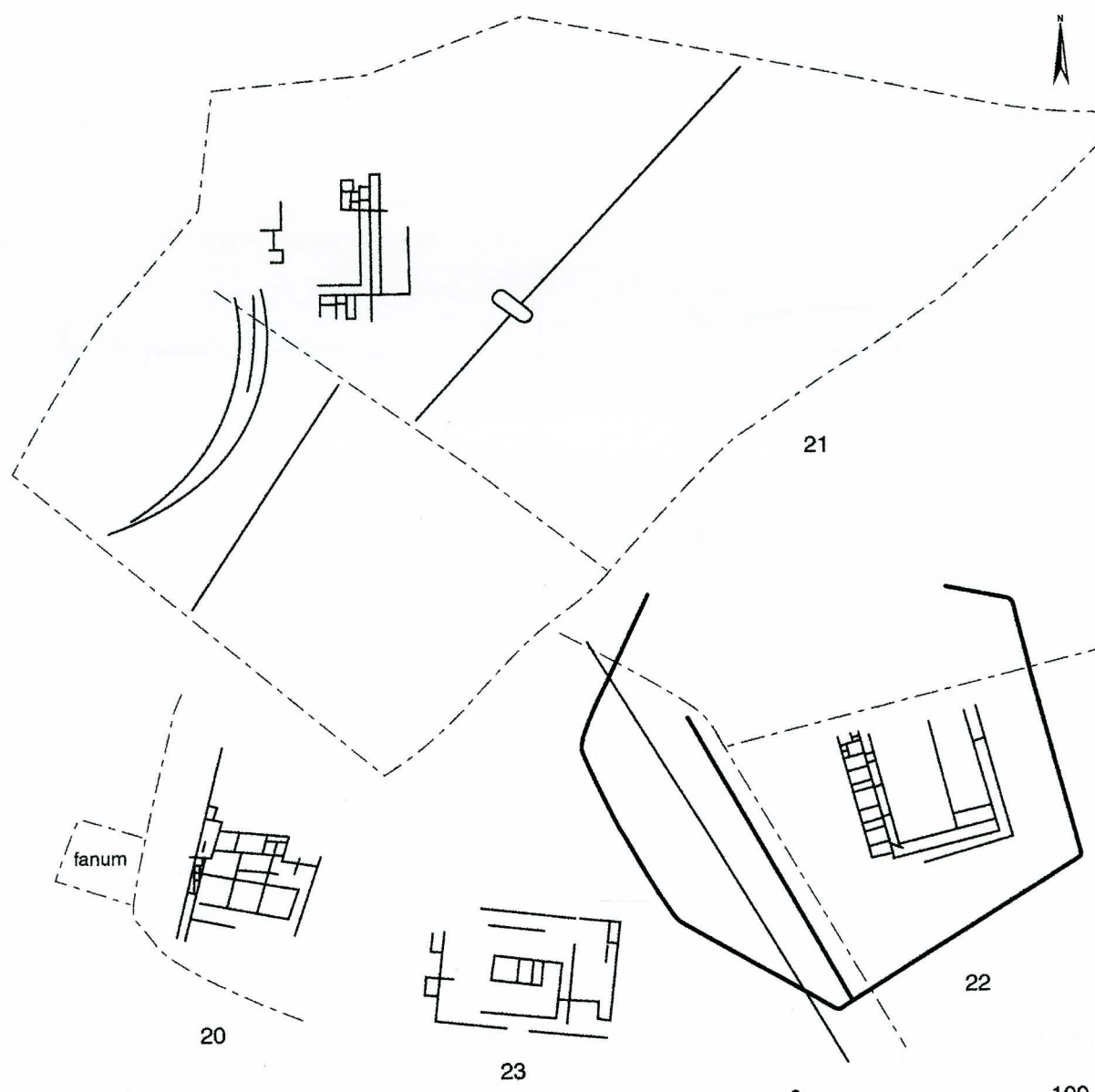


Fig. 9 : n° 20 - "La Salle", Saint-Gervais (Vendée); n° 21 - "La Plançonnière", Brem-sur-Mer (Vendée); n° 22 - "Les Lévinères", Saint-Hilaire-le-Vouhis (Vendée); n° 23 - "Le Cormier", Chavagnes-en-Paillers (Vendée).

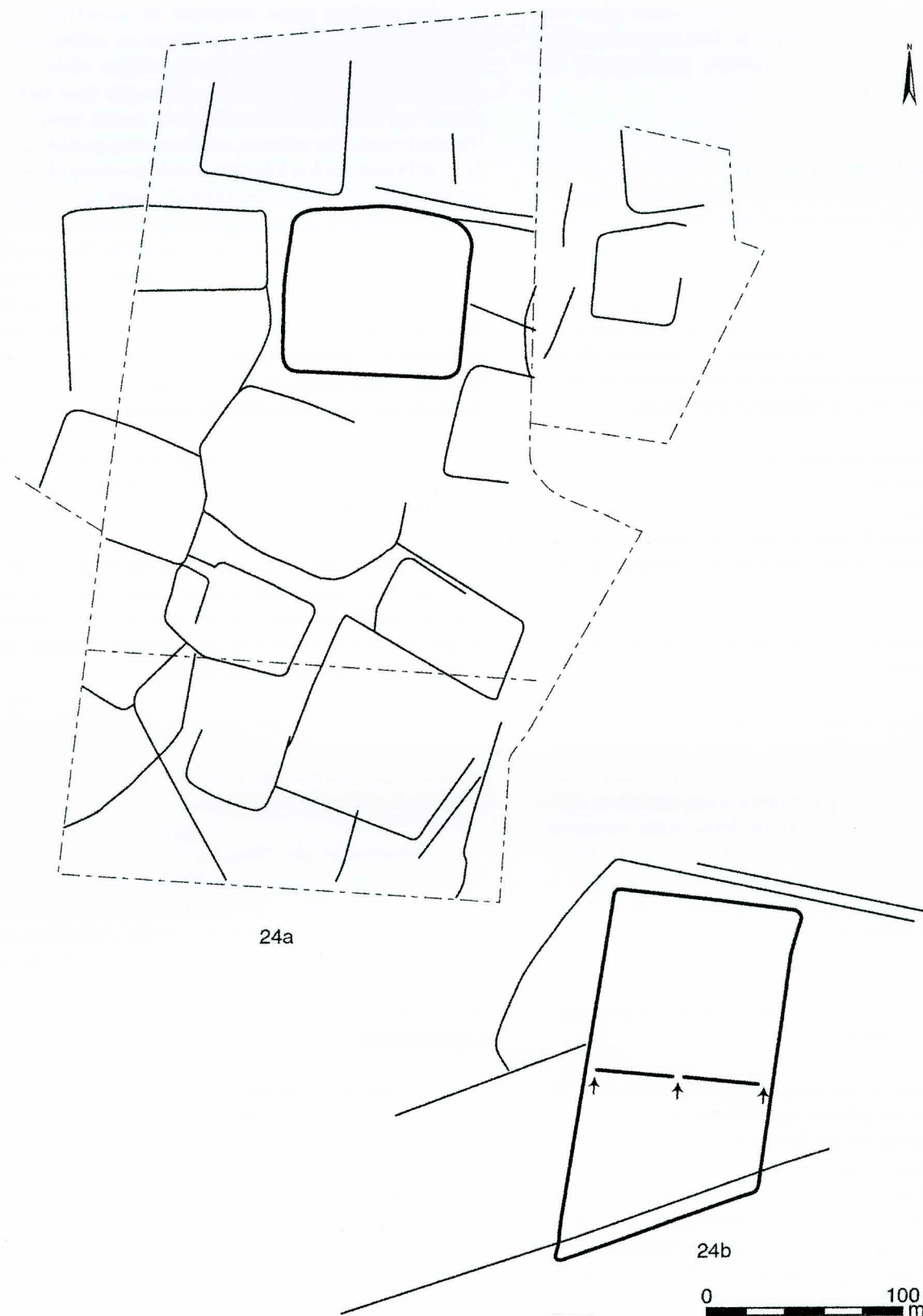


Fig. 10 : n° 24 a-b - "Bois-Millet", Sainte-Hermine (Vendée)

gressive des cellules (ou groupes de cellules), sans plan véritablement prémédité.

En surface, quelques vestiges attestent une occupation néolithique. La coupe du fossé circulaire a cependant fourni des tessons indiscutablement

médiévaux, plutôt récents (postérieurs au Xe siècle). Ces éléments de datation permettent peut-être de fixer la chronologie du site, les structures semblant former un tout homogène (absence de recoupements). L'hypothèse d'un établissement médiéval à fonction particulière (de production ou d'échange)



Fig. 11 : "Les Tesseriers", Coëx (Vendée).

reste une interprétation possible, la localisation des structures en limite exacte de trois communes et sur un milieu géo-pédologique spécifique (zone de contact) n'étant probablement pas fortuite.

On a également inventorié sur cette même commune la trace d'un petit ensemble parcellaire géométrique à cellules rectangulaires, dont la datation n'a pas pu être précisée.

## CONCLUSION

Ces vingt années de prospection sur la frange méridionale du massif armoricain ont surtout permis de documenter notre connaissance des périodes récentes de l'occupation du terroir, proto-historique et gallo-romaine, essentiellement, où se sont multipliés les ouvrages enclos. Avec toute la prudence requise il semble cependant possible de tirer quelques enseignements généraux de ces découvertes, notamment sur l'organisation de l'espace.

Sur le plan géographique tout d'abord, on doit envisager l'existence possible de quasi déserts archéologiques, où l'on ne rencontre pas la moindre

trace de sites fossoyés, comme dans l'arrière pays du marais breton. La faiblesse du réseau hydrographique et la pauvreté du sol peuvent expliquer le phénomène.

Le réseau routier n'a pas laissé d'empreinte marquée, de sorte que l'on doit envisager des modes de communication plus ou moins précaires utilisant les ressources du milieu (comme les voies d'eau).

La quasi-totalité des structures reflète les besoins de l'exploitation agricole, dont témoigne l'importance numérique des enclos quadrangulaires simples. La fonction militaire et le besoin de défense ne paraissent pas avoir constitué une nécessité impérieuse.

L'image qui se dégage de l'organisation spatiale des sites est celle d'un semis relativement lâche d'où ressortent quelques concentrations de structures. Les établissements ruraux suivent deux modes de répartition : groupés en « ensembles » ils paraissent contrôler (sinon encadrer) un terroir bien délimité, reflétant probablement la pérennité d'une occupation; dispersés, ils s'échelonnent cependant

sur des « axes » définis correspondant à des entités naturelles (plateau interfluve, par exemple). Leur fréquente implantation sur des terres fertiles suggère fortement leur fonction principale.

La faiblesse numérique des fossés de parcelles pose question, dans la mesure où elle correspondrait à la réalité archéologique.

L'habitat regroupé n'a pas été détecté comme tel, mais est attesté par ailleurs (Apremont, Vendée). La construction appareillée constituerait quelque chose d'exceptionnel et semble réservée à des établissements au statut particulier. Sur certains secteurs du domaine rétro-littoral, on observe un espacement assez régulier de ces « centres ».

Si l'on se fonde sur les enclos circulaires et carrés pour tenter une approche globale du funéraire, on constate que ces structures sont en nombre relativement faible par rapport à l'espace prospecté et qu'elles paraissent implantées plus ou moins à l'écart. Sur le littoral, elles sont reléguées à proximité de la bande côtière. Les nécropoles restent rares, et de taille très modeste, regroupant quelques enclos.

Les tendances décrites ici sont liées à un état des recherches, lui-même dépendant des limitations inhérentes à la méthode de prospection et aux spécificités du milieu. La difficulté majeure à laquelle l'archéologue se trouve confronté reste le problème de la datation précise de ces architectures de terre et de bois (NILESSE, 1994) par le seul biais de la typologie de leurs formes de fossés, les prospections de surface ne donnant la plupart du temps aucun matériel exploitable. Cette carence ne doit pas faire oublier que leur détection reste cependant un pas essentiel pour leur connaissance.

Je voudrais terminer en exprimant mes remerciements à Messieurs les Conservateurs des Antiquités Gérard Aubin et Jean L'Helgouach ainsi qu'à leurs successeurs au Service régional de l'Archéologie M. Jean-Pierre Daugas et Bernard Mandy.

Nous voudrions également associer à ces remerciements la société Aura Équipement qui nous a permis de traiter nos clichés obliques avec son logiciel de redressement orthophotographique *Photoplan* ainsi que M. J.-C. Debriat à qui nous devons beaucoup pour la mise en œuvre de cet outil, sans oublier les amis pilotes et les membres de l'ARANOV qui assurent la reconnaissance et la prospection au sol.

## BIBLIOGRAPHIE

AGACHE R. (1976) - « Les fermes indigènes d'époques pré-romaine et romaine dans le bassin de la Somme », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 3, Amiens, p. 117-138.

CASSENS S. (1987), - *Le Centre-Ouest de la France au IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.*, *BAR International series*, n° 342, 390 p.

DESCHAMPS St. et PASCAL J. (1996) - « La cadastration antique de Rezé (*Ratiatum*, Loire-Atlantique) », *Les formes du paysage*, t. I - *Étude sur les parcellaires*, Errance, Paris, p. 104-110.

L'HELGOUACH J. (1988) - « Le site néolithique final à fossés interrompus des "Prises" à Machecoul, Loire-Atlantique », *Enclosures and Defenses in Neolithic of Western Europe*, *BAR International series*, n° 403, p. 265-273.

MARSAC M. (1991 et 1993) - *Inventaire archéologique par photographie aérienne des abords du Golfe des Pictons*, Bourdessoules, Saint-Jean-d'Angely, 1991 (t. I), 1993 (t. II).

NILESSE O. (1994) - « Les établissements ruraux gaulois dans le Sud de la Vendée », *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Ile-de-France*, Presse de l'École normale supérieure (Études d'histoire et d'archéologie, IV), Paris, p. 277-293.

PERIDY P. (1999) - « Les enceintes néolithiques à fossés interrompus entre Loire et Marais poitevin », *BSPF*, à paraître.